



Cultures & Conflits

31-32 | printemps-été 1998
Sécurité et immigration

Sécurité et immigration

Didier Bigo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/537>

DOI : [10.4000/conflits.537](https://doi.org/10.4000/conflits.537)

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 1998

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Didier Bigo, « Sécurité et immigration », *Cultures & Conflits* [En ligne], 31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 30 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/537> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.537>

Ce document a été généré automatiquement le 30 mars 2021.

Creative Commons License

Sécurité et immigration

Didier Bigo

- 1 A distance d'une sociographie de l'immigration et d'une approche traditionnelle des études de sécurité, ce numéro se veut une contribution à la sociologie des transformations de l'Etat et à une réflexion vers les nouvelles modalités de la gouvernementalité. Il n'en est sans doute qu'un premier pas mais il ouvre une voie de recherche reliant les questions fondamentales de sociologie politique et les interrogations des internationalistes sur la sécurité et l'immigration.
- 2 Il s'inscrit dans une continuité de recherches et de publications qui ont déjà abordé cette question de la sécurisation de l'immigration et desquels il est redevable¹. Mais il vise plus spécifiquement à interroger les cadres mêmes de la réflexion sur ces liens entre sécurité et migration au lieu de les considérer comme donnés. C'est pourquoi tous les articles réunis dans ce numéro visent à éclairer une facette particulière de ces transformations des formes de gouvernementalité qui restructurent nos manières de penser l'Etat et par là même la sécurité et l'immigration. Ils ne sont donc pas simplement une pierre de plus à l'ethnographie des immigrés ou à celle des policiers et des agences de contrôle. Ils engagent à une sociologie critique des formes de domination au-delà de l'Etat et réfléchissent tout autant à ce dernier et à ces transformations, qu'aux flux de personnes traversant les frontières, retrouvant en cela les travaux pionniers d'Aristide Zolberg². Ils essaient de faire rupture avec quelques uns des mythes les plus tenaces qui font que " l'Etat nous pense, bien plus que nous ne pensons l'Etat " ³.
- 3 Ayse Ceyhan introduit ce numéro à travers une lecture critique des ouvrages récents qui discutent de la notion de sécurité, et plus particulièrement de sécurité sociétale. Elle montre à la fois les problématiques spécifiques à chaque auteur et la manière dont le débat s'est constitué en détaillant les positions de Barry Buzan, Michael Dillon, d'Ole Waever et des participants au livre dirigé par Keith Krause et Michael Williams : *Critical Security Studies*⁴. Elle pose clairement les enjeux des différents ouvrages : sécurité et " être-là " pour Dillon, sécurisation et identité sociétale pour Waever, production de la sécurisation et enjeux de celle-ci pour K. Krause et M. Williams. Elle insiste sur la démarche réflexive et constructiviste qui les caractérise. La sécurité n'est pas le

contraire de l'insécurité et du danger. Elle n'est pas libération à l'égard d'un danger objectif pour tous ou du moins elle ne s'y réduit pas. La sécurité se construit. En ce sens, toute définition visant à l'objectiver une fois pour toute est contestable. L'incertitude mine la définition de la sécurité et des objets auxquels elle se réfère. D'où, pour certains la nécessité de sécuriser d'abord la notion de sécurité elle-même. Mais Ayse Ceyhan montre, tout comme Jef Huysmans ici même, que derrière le même label : "constructiviste", les positions épistémologiques sont sensiblement différentes. À côté d'un courant que l'on pourrait appeler constructivisme réaliste reprenant les terminologies classiques (Buzan Waever) on voit émerger un constructivisme à tonalité linguistique insistant sur les énoncés et l'intertextualité qui se concentre sur la définition de la sécurité (M. Dillon, Campbell, Dalby) ainsi qu'un constructivisme sociologique insistant sur l'interaction discursive, les positions d'autorité des énonciateurs, la logique de champ qui structure le dicible et l'indicible et les pratiques des agences de sécurité qui font à un moment donné, pour paraphraser Alexander Wendt, que la sécurité est ce que les professionnels en font (D. Bigo, J. Huysmans, M. Williams). Dans ce dernier courant, la réflexion sur la domination (y compris symbolique) est centrale.

- 4 C'est ce que John Torpey démontre en nous rappelant la prétention de l'Etat au monopole des moyens légitimes de circulation et à l'établissement d'un droit codifié permettant d'aller et venir. Il décrit, sur la longue durée, comment les Etats ont privé les individus du droit à la liberté de se déplacer à l'intérieur de certains espaces et comment ils leur ont assigné une identité dont ils ne peuvent se défaire et qui est soumise à des procédures techniques de contrôle. Il insiste, en prolongeant Gérard Noiriel, sur le fait que la communauté nationale est codifiée dans des documents (passeports, cartes d'identité...) et pas simplement imaginée (Benedict Anderson). Il invite à repenser ce qu'il appelle la nature de l'Etat moderne au moment où celui-ci semble perdre le contrôle de ses frontières en réfléchissant sur la qualité contingente de "l'étaticité" (Brubaker). Il discute le rôle de la rationalisation bureaucratique de nos sociétés et montre comment les papiers d'identités nous insèrent dans un jeu étatique et interétatique qui est loin de se relâcher. L'immigration ne prend souvent son sens dans le discours politique, comme l'asile politique - malgré sa dimension de droits de l'Homme -, que sous le sens de la transgression des papiers (clandestins, falsification des visas, interdiction de séjour...). Les procédures techniques de Schengen, les lois nationales sont hantées par cette dimension.
- 5 Monica Den Boer nous fait entrer justement dans la discussion sur les rhétoriques politiques concernant l'immigration. Elle les analyse à travers trois angles : le prisme de la discussion européenne, les polémiques sur la souveraineté, et l'influence des discours criminologiques sur les représentations politiques du lien entre crime et immigration. En s'appuyant sur l'exemple néerlandais, elle interroge la "réalité" des faits concernant l'implication des "minorités turques" dans le trafic de stupéfiants et les relations entre statistiques policières, réalités sociales et travail d'enquête criminologique. Elle synthétise ici ses recherches sur la dimension linguistique des rhétoriques politiques et policières, sur la dimension institutionnelle des politiques nationales et européennes et son approche critique des présupposés de ceux qui veulent instaurer la criminologie comme science à prétention utilitaire. Cette articulation des facettes de ses différents travaux montre avec force qu'il n'est pas possible d'admettre la corrélation faite entre crime et migration comme une série de faits, de données issues d'une science neutre, descriptive et prédictive, utilisable par les

hommes politiques. Cette corrélation est dépendante des présupposés catégoriels autochtones/étranger, interne/externe, ordre public/crime international, majorité/minorité dite ethnique... la relation entre crime et migration est donc une construction de la réalité sociale, au sens de Searle, construction d'autant plus efficace qu'elle se produit dans l'interaction discursive et les transactions collusives en terme d'intérêts, et qu'elle n'est donc pas le résultat d'une stratégie consciente de la part d'un seul énonciateur.

- 6 L'article de Charlotte Lessana sur la Loi Debré en France explore lui aussi cette dimension des relations entre crime et immigration. Il montre la diversité des dispositions de la loi qui touchent à l'entrée et au séjour des étrangers, au code du travail, au code de procédure pénale...et analyse ce qui " traverse " ces dispositions. L'examen des discours politiques français sur l'immigration à ce moment précis, montre comment un réseau métaphorique de significations s'agrège autour de la clandestinité et comment se constitue une figure de l'immigré suffisamment floue pour faire converger sur elle des dispositifs pratiques concernant des populations très différentes. L'analyse du réseau sémantique est, là aussi, reliée aux positions de ceux qui les énoncent et l'auteur montre comment se structurent les prises de position sur l'immigration en suivant le jeu des écarts distinctifs entre les partis politiques et leur rapport au Front National.
- 7 L'article de Lode Van Outive à propos des savoirs universitaires et politiques sur la sécurité intérieure, introduit la discussion sur la position des universitaires et leur capacité à produire des recherches qui ne soient pas (trop) dépendantes des autorités qui leur donnent accès à certaines de leurs sources. Il montre que la difficulté d'accès fait souvent renoncer les chercheurs et transforme en gloses nombre de travaux dits académiques, où la circularité des citations remplace le manque d'approfondissement. Il analyse aussi les relations entre les universitaires et les pouvoirs constitués, en insistant sur le fait que les parlementaires ou les juges sont fréquemment marginalisés face au pouvoir exécutif et à l'administration et se retrouvent dans une position identique à celle des universitaires. Il plaide pour une alliance bien comprise qui permettrait peut-être de réduire ce que l'on appelle le déficit démocratique. Il termine en analysant l'usage fait par les hommes politiques des recherches universitaires et conclut à un fort cloisonnement des deux univers.
- 8 Jef Huysmans est moins sûr de ce cloisonnement entre universitaire et homme politique. Dès lors il s'intéresse dans ce texte à la position de ceux qui écrivent de manière critique sur la sécurisation de l'immigration et à l'impact qu'ils ont sur les hommes politiques et la société. Leur production permet-elle la remise en cause des rhétoriques dominantes ou légitime-t-elle, si ce n'est la réponse, du moins la manière de poser la question ? Il discute les positions d'Ole Wæver, Peter Katzenstein, Monica Den Boer, Didier Bigo, David Campbell, Michael Williams en les interrogeant sur ce qu'il appelle le dilemme normatif qui consiste à écrire sur la sécurité de manière critique tout en développant les études de sécurité et en contribuant à leur élargissement. Son texte interpelle et montre la difficulté à sortir de la pensée d'Etat. Il propose un programme de recherche et une épistémologie permettant d'approfondir la question à travers une approche réflexive. Il décrit les procédures permettant de penser les mécanismes de domination et la convergence possible des recherches. Son texte débouche sur une réflexion en terme de champ de la sécurité.

NOTES

1. Les numéros (5, 6) de Cultures & Conflits sur les violences urbaines avaient décrit les pratiques de révoltes et le rôle structurant du politique dans l'émergence de ces mobilisations contestataires assorties de violence, celui sur la violence politique des enfants (18) avait discuté du passage ou non au politique des "jeunes" et des caractéristiques prises par les formes de violence. On avait discuté l'assimilation entre jeunes, jeunes des banlieues et jeunes issus de l'immigration ainsi que celle entre quartier difficile, chômage et présence d'étrangers. Le numéro (23) "Circular, enfermer, éloigner" avait analysé comment les gouvernements occidentaux analysaient la question des flux migratoires et comment ils géraient les passages aux frontières, tant sur le plan symbolique (discours sur la maîtrise des frontières) que sur le plan pratique (mise en place de filtres, critères pratiques d'acceptation non reconnue officiellement, logique d'enfermement et de refoulement...). Le numéro (26-27) "Frontières, identités" avait lui relié les analyses sur les discours politiques et les pratiques constatées aux frontières en décrivant au plus près les variantes nationales et certaines constantes. L'ouvrage sous la direction d'Anne Marie Le Gloanec, *Entre Union et Nation, l'Etat en Europe* avait ouvertement posé la question du thème de la sécurité sociétale comme grille d'analyse et celle de l'ambiguïté qui pouvait caractériser une telle approche. C'est la question de ce que l'on appelle Etat aujourd'hui qui était apparue comme centrale. Territorialité, souveraineté, identité ne peuvent plus servir de points de repères pour comprendre l'immigration et la sécurité, si eux-mêmes sont en pleine mutation comme le signalaient déjà Bertrand Badie et Marie Claude Smouts dans le numéro (21-22) "L'international sans territoire".
2. Zolberg Aristide, "International Migration Policies in a Changing World System", in William McNeill and Ruth Adams (eds.), *Human Migration : Patterns and Policies*, Bloomington, IN, Indiana University Press, 1978
3. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, Paris, 1994.
4. Keith Krause & Michael C. Williams (eds), *Critical Security Studies*, University of Minnesota Press, *Borderlines* vol. 8, 1997.

INDEX

Mots-clés : immigration, sécurité, (in)sécurité